



Statistiques de 2012 sur les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses



Division de la réduction et de la gestion des déchets
Environnement Canada

OCTOBRE 2013

N° de cat. : En11-7F-PDF
ISSN : 1927-226X

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016

Also available in English

Table des matières

CONTEXTE	1
STATISTIQUES DE 2012 SUR LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES	2
1. IMPORTATIONS	2
2. EXPORTATIONS	5
3. TRANSITS.....	9

Tableau des figures

FIGURE 1: EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET TRANSITS DE DÉCHETS DANGEREUX ET MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES 2003-2012	2
FIGURE 2: TYPE D'OPÉRATION POUR LES IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2012.....	3
FIGURE 3: IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX DE 2012 PAR OPÉRATION D'ÉLIMINATION	4
FIGURE 4: IMPORTATIONS CANADIENNES DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2012 PAR OPÉRATION DE RECYCLAGE	4
FIGURE 5: COMPARAISON DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES EN 2011 ET 2012 PAR PROVINCE	5
FIGURE 6: TYPE D'OPÉRATION POUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2012.....	6
FIGURE 7: EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX DE 2012 PAR OPÉRATION D'ÉLIMINATION	7
FIGURE 8: EXPORTATIONS CANADIENNES DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2012 PAR OPÉRATION DE RECYCLAGE	8
FIGURE 9: COMPARAISON DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES EN 2011 ET 2012 PAR PROVINCE	9

Contexte

Au Canada, la responsabilité de la gestion des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses est partagée entre tous les niveaux du gouvernement. Le gouvernement du Canada, quant à lui, réglemente les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses.

Les accords internationaux jouent un rôle essentiel dans la gestion des enjeux environnementaux au Canada et à l'étranger. À cet égard, le Canada a adhéré aux accords internationaux suivants : la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, la Décision du Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant le contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation, et l'Accord entre le Canada et les États-Unis concernant les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux.

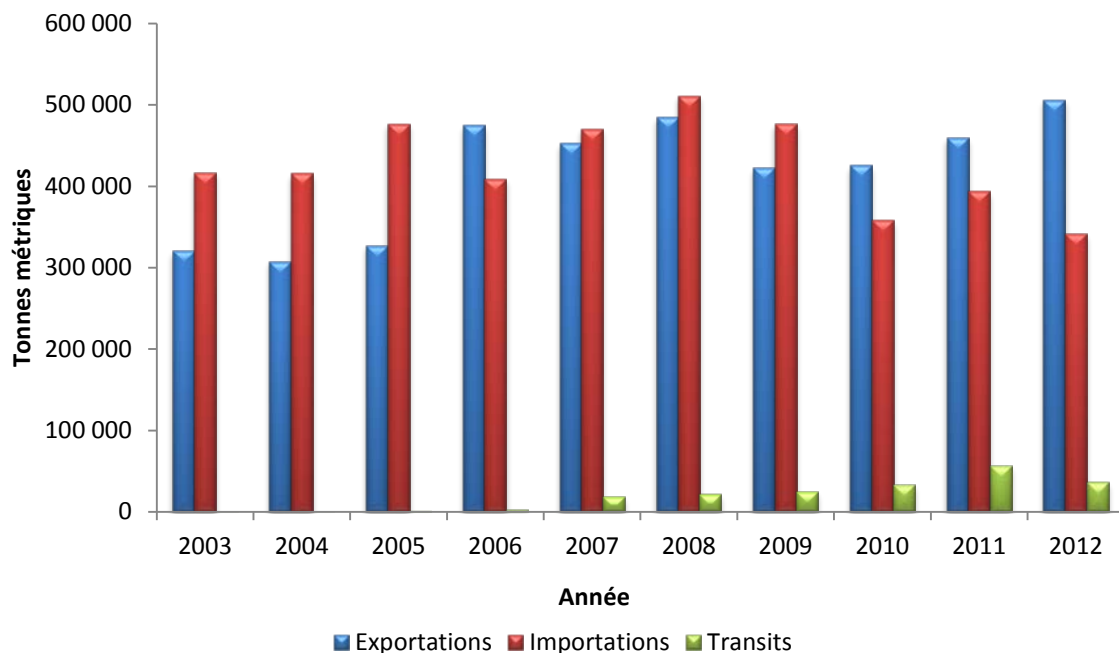
Le Canada applique les accords internationaux auxquels il a adhéré en adoptant des règlements internes en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. En 1992, le Canada a introduit un règlement afin de contrôler et surveiller les mouvements de déchets dangereux. En 2005, le Canada a amélioré et renforcé l'ancien régime en adoptant le *Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses* (REIDDMRD).

Le REIDDMRD régit les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses au Canada. Les statistiques présentées ci-dessous montrent le statut des importations, exportations et transits pour l'année 2012. Elles présentent aussi des renseignements sur le type d'opérations conduites sur les déchets dangereux ou les matières recyclables dangereuses suite à leur importation, exportation ou transit. Les opérations d'élimination et de recyclage décrites dans ce document sont énumérées dans les Annexes 1 et 2 du REIDDMRD.

Statistiques de 2012 sur les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses exportée par le Canada est en augmentation depuis 2009 (Figure 1). En général, la quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importée par le Canada a diminué depuis 2008. La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses transitant par le Canada a diminué en 2012 pour la première fois depuis 2006.

Figure 1: Exportations, importations et transits de déchets dangereux et matières recyclables dangereuses 2003-2012



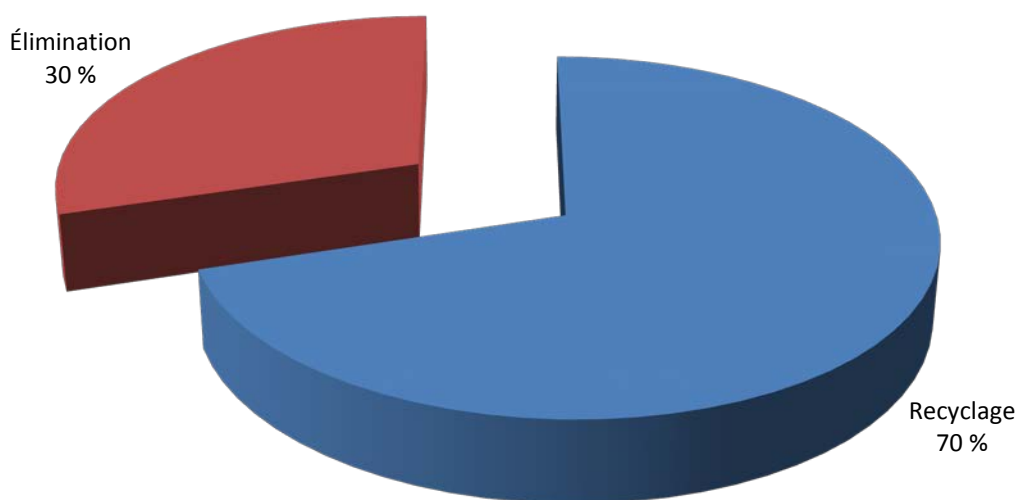
1. Importations

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importée a diminué de 13 %, passant d'environ 394 000 tonnes métriques en 2011 à 342 000 tonnes métriques en 2012 (Figure 1). En 2012, la quantité de matières dangereuses importées à des fins de recyclage n'a pas beaucoup varié par rapport à 2011 tandis que la quantité de déchets dangereux destinés à l'élimination a diminué de 33 % de 2011 à 2012.

De la quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables importée en 2012, 70 % étaient des matières destinées au recyclage et 30 % étaient des

déchets importés à des fins d'élimination (Figure 2). En 2011, les proportions étaient de 62 % et 38 % respectivement.

Figure 2: Type d'opération pour les importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2012

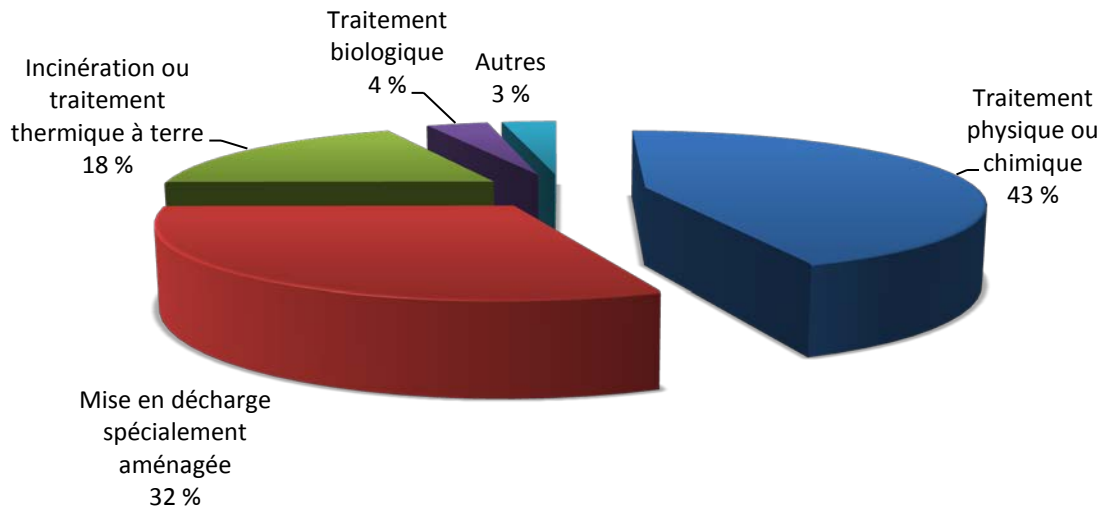


Comme en 2011, plus de 99 % de la quantité de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importés provenait des États-Unis. Les autres importations provenaient principalement du Nigeria, de la Russie et du Royaume-Uni.

Parmi les déchets dangereux importés pour élimination en 2012, on retrouvait des solvants organiques halogénés, des solvants organiques non-halogénés, des composés du chrome hexavalent, du plomb et de ses composés. Dans la liste des matières dangereuses importées pour être recyclées, nous retrouvons des accumulateurs électriques au plomb, des fluides hydrauliques, des liqueurs provenant du décapage de métaux ainsi que des solvants organiques non-halogénés.

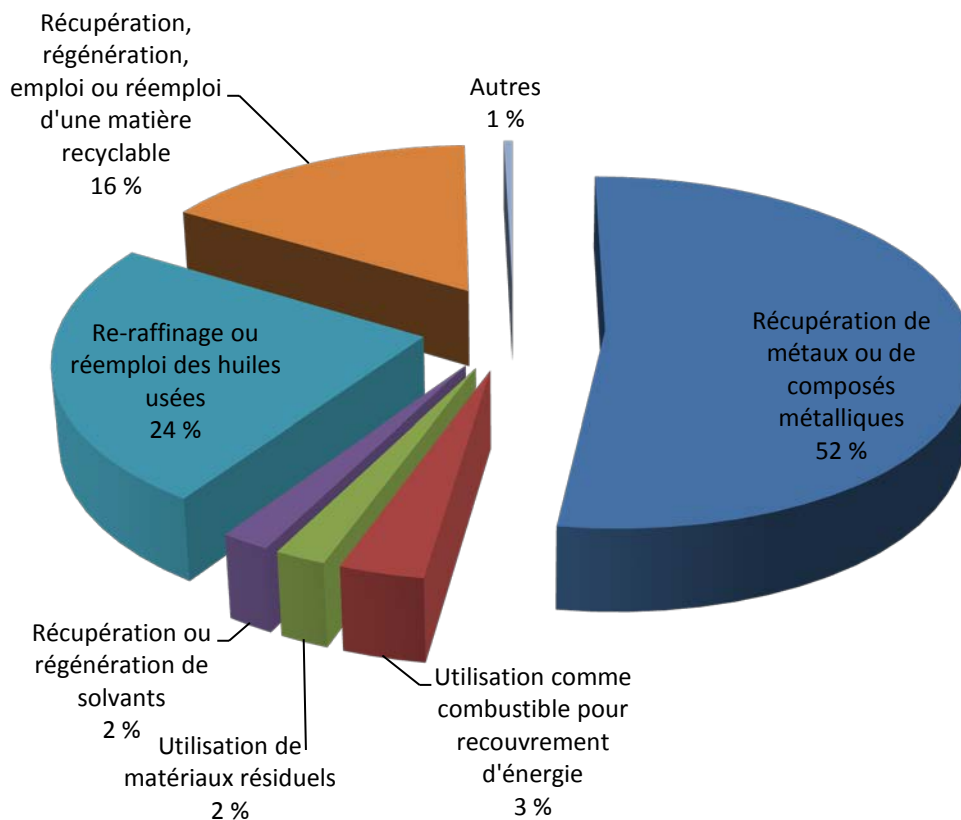
Les déchets dangereux importés à des fins d'élimination ont soit subi un traitement chimique ou physique (43 %), une incinération ou un traitement thermique (18 %), ont été envoyés à des décharges spécialement aménagées (32 %) ou ont subi un traitement biologique (4 %) (Figure 3). Les 3 % restants ont subi des opérations intérimaires telles que l'entreposage provisoire, le regroupement ou le mélange avant l'élimination finale.

Figure 3: Importations canadiennes de déchets dangereux de 2012 par opération d'élimination



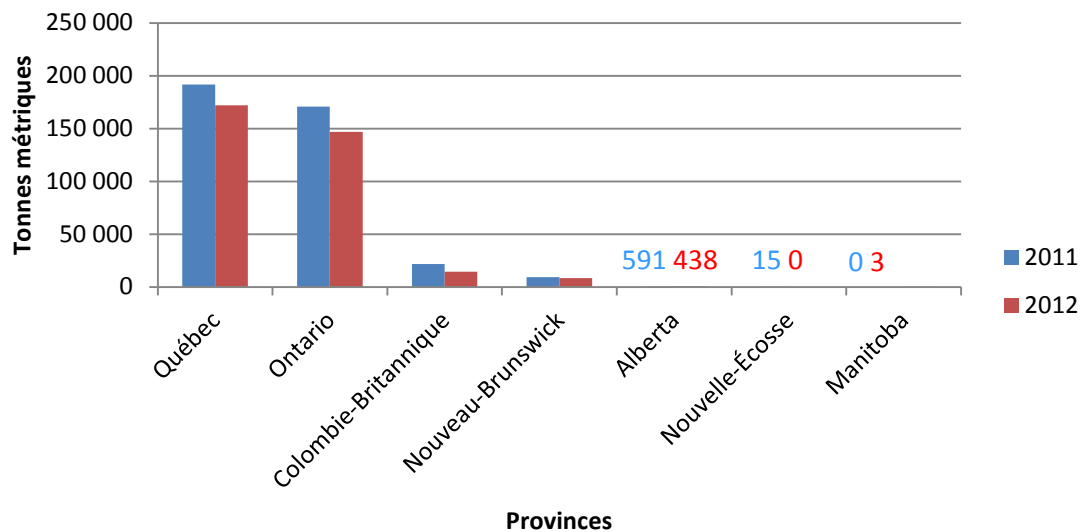
Quant aux matières recyclables dangereuses importées en 2012, la majorité était destinée à divers types d'opération de récupération comme la récupération de métaux ou composés métalliques (52 %), le ré-raffinage ou autres réemplois des huiles usées (24 %) et le réemploi d'une matière recyclable (16 %) (Figure 4).

Figure 4: Importations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2012 par opération de recyclage



En 2012, les importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses étaient destinées à six provinces, avec le Québec et l'Ontario recevant près de 93 % de la quantité importée. Les quatre autres provinces étaient la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et, dans une moindre mesure, l'Alberta et le Manitoba. Aucune importation de déchets dangereux ou de matières recyclables dangereuses n'a été faite par les autres provinces ou territoires (Figure 5).

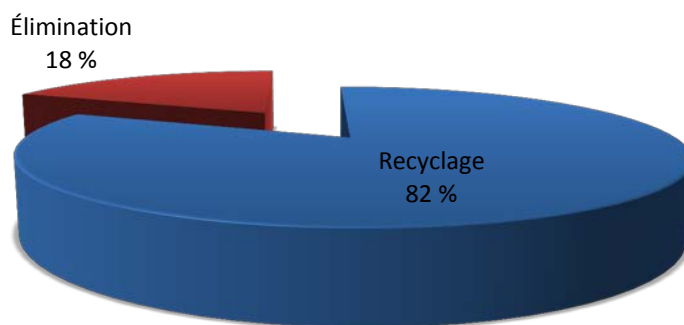
Figure 5: Comparaison des importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2011 et 2012 par province



2. Exportations

En 2012, les exportations de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses ont augmenté de 10 %, passant de 460 000 tonnes métriques en 2011 à environ 506 000 tonnes métriques ([Figure 1](#)). De la quantité totale exportée en 2012, 82 % était destinée à des opérations de recyclage et 18 % était destinée à l'élimination (Figure 6). En 2011, les proportions étaient similaires à 81 % et 19 % respectivement. En 2012, la quantité exportée destinée à des fins de recyclage a augmenté de 10 % par rapport à 2011, tandis que celle destinée à des fins d'élimination a augmenté de 8 %.

Figure 6: Type d'opération pour les exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2012



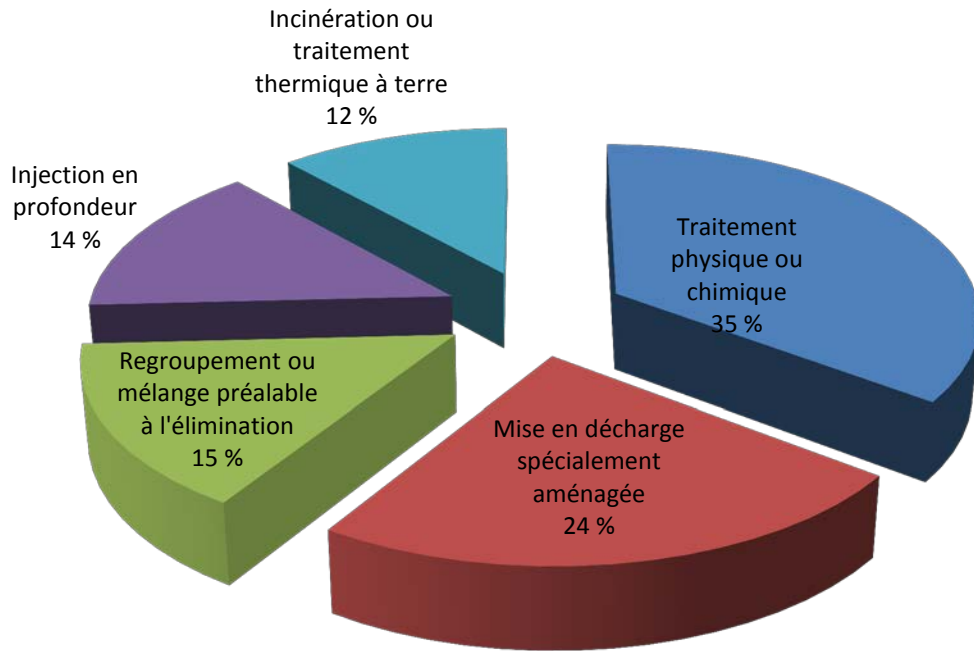
Comme en 2011, la majorité des exportations de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses, 98 %, ont été acheminées aux États-Unis. Les autres déchets dangereux ou matières recyclables dangereuses ont été exportés en Allemagne, en Belgique et en République de Corée.

Parmi les déchets dangereux exportés en 2012 pour l'élimination, on retrouvait des déchets de solutions acides ou basiques, des déchets de mélanges et/ou émulsions huile/eau ou hydrocarbure/eau, des déchets provenant des installations industrielles antipollution et des déchets contaminés par du cyanure inorganique.

Les matières dangereuses exportées en 2012 pour être recyclées étaient des solutions acides ou basiques, des matières issues de la fabrication, de la préparation et de l'utilisation de produits chimiques destinés à la préservation du bois et des accumulateurs électriques au plomb et à l'acide.

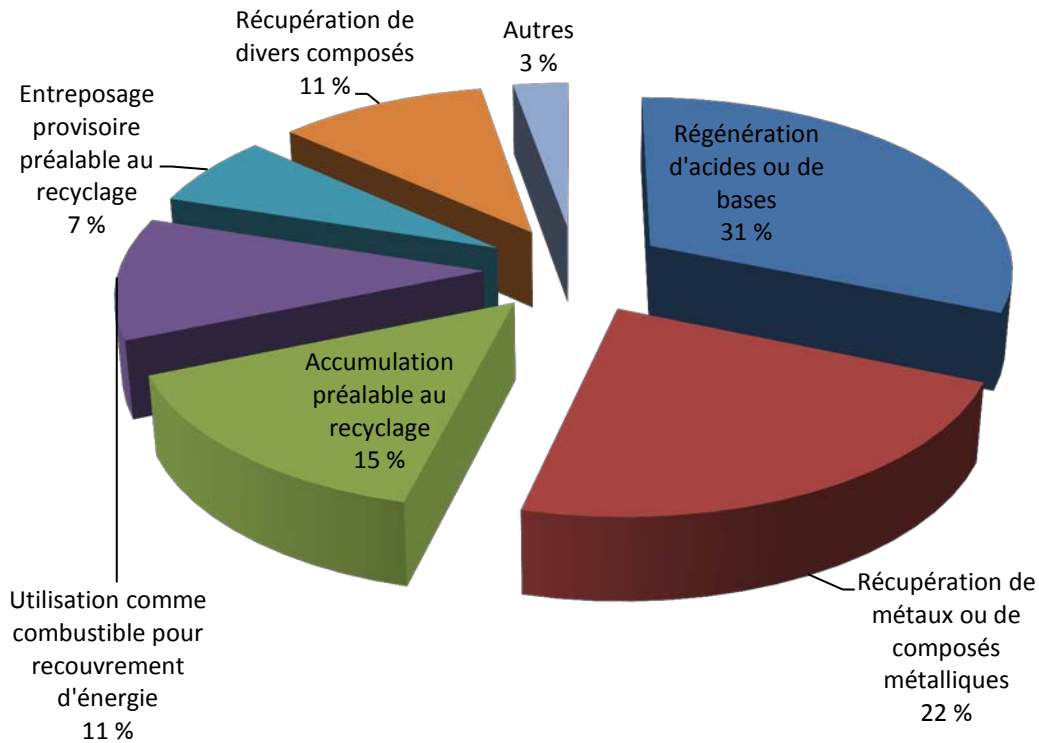
La majorité des déchets dangereux exportés à des fins d'élimination a subi un traitement physique ou chimique (35 %), une mise en décharge spécialement aménagée (24 %), une injection en profondeur (14 %), une incinération ou un traitement thermique (12 %) enfin d'autres déchets ont été regroupés ou mélangés préalablement à leur élimination finale (15 %) (Figure 7). Dans ce dernier cas, l'élimination finale a été soit l'incinération ou un traitement physique ou chimique.

Figure 7: Exportations canadiennes de déchets dangereux de 2012 par opération d'élimination



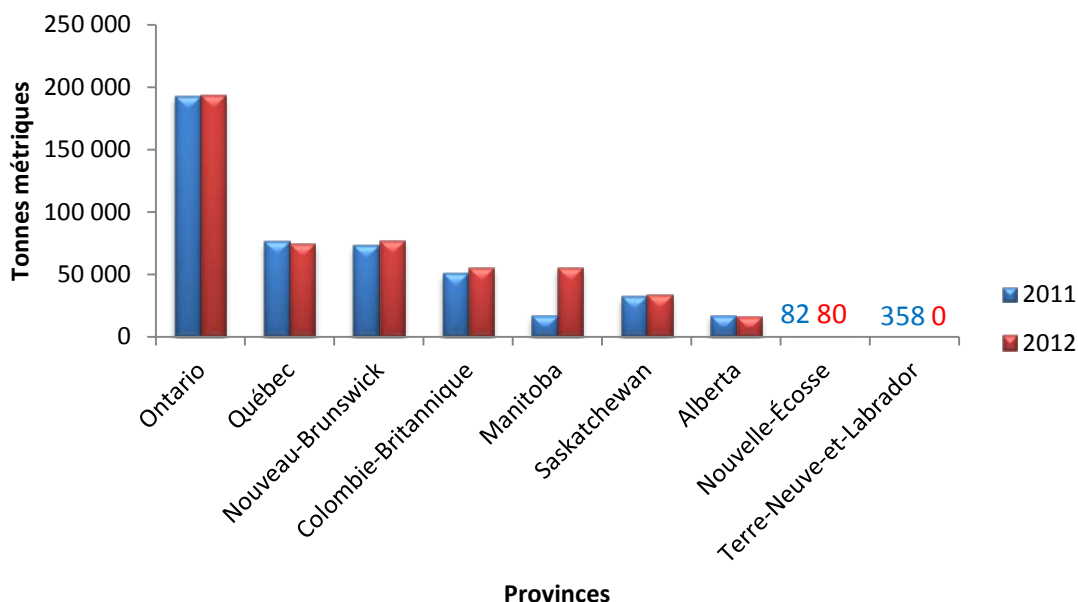
La majorité des matières recyclables dangereuses exportées en 2012 a été envoyée à l'étranger afin de régénérer des acides ou des bases (31 %), de récupérer des métaux ou des composés métalliques (22 %), pour accumulation préalable au recyclage (15 %), pour utilisation comme combustible pour recouvrement d'énergie (11 %) (Figure 8).

Figure 8: Exportations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2012 par opération de recyclage



En 2012, les exportations de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses provenaient de huit provinces, avec l'Ontario représentant 38 % de la quantité totale (Figure 9). Le Manitoba a plus que doublé ses exportations de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses par rapport à 2011. Aucune activité d'exportation n'a été faite de Terre-Neuve-et-Labrador contrairement à l'année 2011 et il n'y a toujours pas eu d'exportation effectuée à partir de l'Île-du-Prince-Édouard et des trois territoires.

Figure 9: Comparaison des exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereux en 2011 et 2012 par province



3. Transits

En 2012, la quantité de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses transitant par le Canada était d'environ 35 800 tonnes métriques. Il s'agit de 40 % de moins qu'en 2011, soit une baisse d'environ 22 000 tonnes métriques ([Figure 1](#)). Tout comme l'année précédente, la majorité des transits de 2012 ont été effectués entre des états américains.

De la quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses ayant transité au Canada en 2012, presque tous (35 600 tonnes métriques) étaient destinés à des opérations d'élimination, tandis que le reste était destiné à des opérations de recyclage. Un peu plus de 94 % des déchets dangereux en transit au Canada étaient des déchets provenant de la production, la formulation et l'utilisation de biocides et de produits phytopharmaceutiques destinés à l'élimination par incinération ou traitement thermique à terre.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter [le site Web de la Division de la réduction et de la gestion des déchets d'Environnement Canada](#) ou communiquer avec :

Division de la réduction et de la gestion des déchets
 Environnement Canada
Notification@ec.gc.ca
 1-844-524-5295

Pour des renseignements supplémentaires :
Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca